

Direction   
de l’administration pénitentiaire

MARCHE N°24PS5004

**Étude des vulnérabilités des établissements pénitentiaires aux changements climatiques**

**CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE (CRT)**

Le candidat doit obligatoirement remettre un mémoire technique répondant au cahier des charges et reprenant le plan du présent cadre. Il est précisé au candidat que l’absence de réponse à chacune des questions soulevées dans le présent document entraînera l’élimination de son offre.

Le candidat prend en compte dans sa réponse l’intégralité des exigences du CCTP. De plus, il met en exergue les éléments montrant la qualité de sa candidature, ceux sur lesquels il estime se différencier de ses concurrents, ainsi que les facteurs de risque et de réussite identifiés à la lecture du dossier de consultation et les mesures qu’il préconise pour les maîtriser. Il a à cœur de démontrer de façon argumentée et illustrée l'adéquation de la méthode qu’il propose aux exigences du cahier des charges.

L’offre du candidat doit indiquer toutes les omissions, erreurs, imprécisions ou contradictions constatées dans le dossier de la consultation.

Il est recommandé de ne pas produire un mémoire technique de plus de 30 pages.

**SOMMAIRE**

[1. Sous-critère N°1 : qualité des compétences proposées (dimensionnement et qualification des équipes, profils et CV, expertise spécifique dans le domaine) 3](#_Toc181970462)

[2. Sous-critère N°2 : qualité et exhaustivité de la méthodologie démontrant la capacité du candidat à répondre à la totalité des prestations obligatoires et optionnelles 4](#_Toc181970463)

[2.1 Pilotage et suivi d’exécution du marché 4](#_Toc181970464)

[3. 4](#_Toc181970465)

[**2.1.1** **Prestation 1** | Lancement de l’étude (sous-critère 2.1.1) 4](#_Toc181970466)

[**2.1.2** **Prestation 2** | Suivi régulier de l’étude (sous-critère 2.1.2) 4](#_Toc181970467)

[**2.1.3** **Prestation 3** | Restitution finale de l’étude (sous-critère 2.1.3) 5](#_Toc181970468)

[2.2 Réalisation de l’étude des vulnérabilités des établissements pénitentiaires aux changements climatiques 6](#_Toc181970469)

[**2.2.1** **Prestation 4** | Etape n°1 – Analyse des risques climatiques à l’échelle macroscopique de l’ensemble des établissements pénitentiaires (sous-critère 2.2.1) 6](#_Toc181970470)

[**2.2.2** **Prestation 5** | Etape n°2 – Création d’un échantillonnage par l’identification de typologies (sous-critère 2.2.2) 7](#_Toc181970471)

[**2.2.3** **Prestation 6** | Etape n°3 – Analyse des risques et impacts des changements climatiques sur l’échantillon et selon deux trajectoires de réchauffement climatique (sous-critère 2.2.3) 9](#_Toc181970472)

[**2.2.4** **Prestation 7** | Etape n°4 – Priorisation des enjeux et construction d’un plan d’adaptation pour les typologies de l’échantillon (sous-critère 2.2.4) 11](#_Toc181970473)

[**2.2.5** **Prestation 8** | Etape n°5 – Spécification des plans d’adaptation pour chaque établissement pénitentiaire (sous-critère 2.2.5) 13](#_Toc181970474)

[**2.2.6** **Prestation 9 – Prestation supplémentaire éventuelle obligatoire** | Etape n°6 – Accompagnement pour la réalisation d’études similaires sur les établissements pénitentiaires d’outre‑mer (sous-critère 2.2.6) 14](#_Toc181970475)

[**2.2.7** **Prestation 9bis – Prestation supplémentaire éventuelle facultative** | Intégration des établissements pénitentiaires d’outre-mer dans l’ensemble de l’étude des vulnérabilités aux changements climatiques (critères 1 à 4) 15](#_Toc181970476)

[3. Sous-critère N°3 : pertinence de l’outillage (matériels et logiciels permettant de répondre à l’ensemble des prestations du marché) 16](#_Toc181970477)

# Sous-critère N°1 : qualité des compétences proposées (dimensionnement et qualification des équipes, profils et CV, expertise spécifique dans le domaine)

📝 *Nombre de pages indicatif : 5*

🔎 *Evalué sur : 8 points (sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat décrit exhaustivement l’équipe qu’il dédiera au projet (taille, compétences, expertises …). Le candidat décrit les profils de l’ensemble des intervenants et veille à proposer une équipe constituée de personnes aux profils complémentaires et adaptés au sujet de l’étude.
* Le candidat présente le CV des personnes majoritairement mobilisées pour la réalisation de cette étude. Les expériences de ces personnes doivent être détaillées en précisant les missions réalisées, leur durée, le type de clients, les outils et méthodes mobilisés, les types de livrables produits.
* Si le candidat répond à la « Prestation 9bis - Prestation supplémentaire éventuelle », il précise les modalités de mise en œuvre des prestations hors France métropolitaine : réalisation par lui-même et/ou appel à la sous-traitance ; profils mobilisés (hors notation).

**💬 Indications complémentaires**

Outre les compétences clefs pour la réalisation d’une étude des vulnérabilités aux changements climatiques, une réflexion sur la présence et pertinence des profils suivants dans l’équipe candidate est attendue :

* Une personne compétente en design graphique pour la représentation des données complexes (travail d’infographie, de pédagogie de l’information).
* Une personne compétente en matière de sciences comportementales ou de psychologie pour identifier des freins ou risques spécifiques aux publics de l’administration pénitentiaire (personnels et personnes détenues).
* Une personne formée aux méthodes de l’enquête, de la recherche en sciences sociales (entretiens, traitement des données qualitatives recueillies).

# Sous-critère N°2 : qualité et exhaustivité de la méthodologie démontrant la capacité du candidat à répondre à la totalité des prestations obligatoires et optionnelles

Le candidat doit démontrer dans son offre qu’il se conforme à toutes les exigences du CCTP et, pour chaque prestation, qu’il répond aux objectifs et attentes.

## Pilotage et suivi d’exécution du marché



### **Prestation 1** | Lancement de l’étude (sous-critère 2.1.1)

📝 *Nombre de pages indicatif : 1*

🔎 *Evalué sur : 3 points (sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat précise les modalités de tenue de la réunion de rencontre et de cadrage avec l’équipe projet.
* Le candidat précise les modalités de tenue du temps de lancement avec le réseau des référents prospective (et/ou autres acteurs jugés pertinents).

**💬 Indications complémentaires**

Pour l’ensemble des questions mentionnant les « modalités de tenue » d’un temps de cadrage ou de restitution, il est notamment entendu par « modalités » les éléments suivants :

* En physique, dans les locaux de la Direction de l’administration pénitentiaire ou en visio ou par téléphone.
* Durée et format.
* Outils d’animation et élément(s) de restitution du temps.
* Participants envisagés.

### **Prestation 2** | Suivi régulier de l’étude (sous-critère 2.1.2)

📝 *Nombre de pages indicatif : 0,5*

🔎 *Evalué sur : 1 point* *(sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat décrit l’organisation qu’il met en place pour l’exécution des prestations du marché.
* Le candidat précise les modalités de tenue du suivi régulier mis en place avec la personne du Lab désignée comme chef.fe de projet.

### **Prestation 3** | Restitution finale de l’étude (sous-critère 2.1.3)

📝 *Nombre de pages indicatif : 2*

🔎 *Evalué sur : 2,5 points (sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat précise les modalités de tenue des trois temps de restitution oraux décrits dans le cahier des charges.
* Le candidat précise les livrables écrits qui accompagnent chacun des trois temps de restitution.

## Réalisation de l’étude des vulnérabilités des établissements pénitentiaires aux changements climatiques

### **Prestation 4** | Etape n°1 – Analyse des risques climatiques à l’échelle macroscopique de l’ensemble des établissements pénitentiaires (sous-critère 2.2.1)

📝 *Nombre de pages indicatif : 4*

🔎 *Evalué sur : 9,5 points (sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat reformule les objectifs et enjeux de cette première étape ; il spécifie les résultats et enseignements visés.
* Le candidat décrit la méthode employée et les étapes permettant la production d’une analyse des risques climatiques, à l’échelle macro, de l’ensemble des établissements pénitentiaires et sites de projets de construction à venir (hors périmètre outre-mer).
  + La réponse du candidat décrit les moyens d’identification des aléas ainsi que l’identification des processus propres au fonctionnement des établissements pénitentiaires.
  + La réponse du candidat décrit la méthode utilisée pour caractériser les risques.
  + Le candidat spécifie les données et ressources mobilisées, internes et externes.
* Le candidat décrit le calendrier de réalisation de la prestation en cohérence avec la méthode proposée.
* Le candidat décrit le ou les outils mobilisés pour répondre aux objectifs de cette étape.
* Le candidat décrit le ou les livrables envisagés pour communiquer les éléments collectés et/ou produits ; il explicite les objectifs et enjeux de communication et d’appropriation derrière chaque livrable.
* Le candidat précise les modalités[[1]](#footnote-1) de tenue :
  + du temps de cadrage avec l’équipe projet du Lab au lancement de cette étape ;
  + du temps de restitution pour conclure cette étape avec, à minima, l’équipe projet du Lab, et selon les sujets, certains référents prospective, ou autres acteurs pertinents conviés.
* Le candidat précise, à titre indicatif et non-exhaustif, le rôle et l’implication de la personne cheffe de projet pour la direction de l’administration pénitentiaire dans cette étape ainsi que les besoins d’implication des différents acteurs du projet (autres bureaux de la direction de l’administration ; directions interrégionales ; personnes de l’établissement …).
* Le candidat précise les facteurs clefs de succès.

**💬 Indications complémentaires**

* Deux niveaux de livrables sont attendus :
* Un niveau brut et documenté pour l’équipe restreinte de pilotage du projet.
* Un ou plusieurs formats facilitant la communication et l’appropriation des données collectées et produites au cours de l’étude pour l’ensemble des acteurs engagés dans la démarche, au sens large.
* Indication sur le type de livrable attendu : cartographie des risques (croisement aléas X vulnérabilités).
* Les différents documents annexés au CCTP peuvent permettre au candidat d’affiner sa réponse.

### **Prestation 5** | Etape n°2 – Création d’un échantillonnage par l’identification de typologies (sous-critère 2.2.2)

📝 *Nombre de pages indicatif : 2*

🔎 *Evalué sur : 5,25 points (sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat reformule les objectifs et enjeux de cette deuxième étape ; il spécifie les résultats et enseignements visés.
* Le candidat décrit la méthode employée et les étapes permettant l’identification des typologies et la sélection des établissements incarnant ces typologies (hors périmètre outre-mer) pour la création de l’échantillon.
  + La réponse du candidat décrit les moyens d’identification des critères permettant d’établir les typologies.
  + Dans la mesure du possible, le candidat indique des exemples de critères envisagés.
  + Dans la mesure du possible, le candidat estime le nombre de typologies et ou d’établissements qui composeront l’échantillon (estimation qui sera affinée et précisée suite à la réalisation de l’étape 1 ; elle permet à ce stade d’avoir un ordre de grandeur).
  + Le candidat spécifie les données et ressources mobilisées, internes et externes.
* Le candidat décrit le calendrier de réalisation de la prestation en cohérence avec la méthode proposée.
* Le candidat décrit le ou les outils mobilisés pour répondre aux objectifs de cette étape.
* Le candidat décrit le ou les livrables envisagés pour communiquer les éléments collectés et/ou produits ; il explicite les objectifs et enjeux de communication et d’appropriation derrière chaque livrable.
* Le candidat précise les modalités[[2]](#footnote-2) de tenue :
  + du temps de cadrage avec l’équipe projet du Lab au lancement de cette étape ;
  + du temps de restitution pour conclure cette étape avec, à minima, l’équipe projet du Lab, et selon les sujets, certains référents prospective, ou autres acteurs pertinents conviés.
* Le candidat précise, à titre indicatif et non-exhaustif, le rôle et l’implication de la personne cheffe de projet pour la direction de l’administration pénitentiaire dans cette étape ainsi que les besoins d’implication des différents acteurs du projet (autres bureaux de la direction de l’administration ; directions interrégionales ; personnes de l’établissement …).
* Le candidat précise les facteurs clefs de succès.

**💬 Indications complémentaires**

* La méthode décrite pour la réalisation de cette étape intègre la présentation d’une sélection élargie d’établissements incarnant les typologies définies. Cette sélection intermédiaire est présentée au comité d’orientation stratégique pour arbitrage.
* Concernant les outils et/ou médiums de transmission mobilisés dans le cadre de cette étape :
  + Ils doivent permettre d’accompagner la prise de décision entre l’échantillon élargi et l’échantillon final.
  + Deux niveaux de livrables sont attendus :
    - Un niveau brut et documenté pour l’équipe restreinte de pilotage du projet.
    - Un ou plusieurs médiums facilitant la communication et l’appropriation des données collectées et produites au cours de l’étude pour l’ensemble des acteurs engagés dans la démarche, au sens large.
  + Indication sur le type de livrable attendu : critères de regroupement ; liste des établissements pénitentiaires retenus dans l’échantillon intégrant les données des critères de sélection ; liste des établissements pénitentiaires regroupés dans chaque typologie en fonction des critères.
* Les différents documents annexés au CCTP peuvent permettre au candidat d’affiner sa réponse.

### **Prestation 6** | Etape n°3 – Analyse des risques et impacts des changements climatiques sur l’échantillon et selon deux trajectoires de réchauffement climatique (sous-critère 2.2.3)

📝 *Nombre de pages indicatif : 4*

🔎 *Evalué sur : 13 points (sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat reformule les objectifs et enjeux de cette troisième étape ; il spécifie les résultats et enseignements visés.
* Le candidat décrit la méthode employée et les étapes permettant la production d’un diagnostic approfondi des risques et impacts des changements climatiques sur les établissements pénitentiaires de l’échantillon.
  + La réponse du candidat précise la ou les méthodes de collecte et d’identification des processus propres aux établissements pénitentiaires (fonctionnement, niveau de sécurité, …) ainsi que de leurs dépendances. La réponse du candidat précise les options envisagées en cas d’impossibilité d’accès aux données.
  + La réponse du candidat précise la méthode employée pour la projection des risques selon deux trajectoires de réchauffement (TRACC + trajectoire plus pessimiste à définir).
  + La réponse du candidat décrit la méthode utilisée pour identifier et caractériser les impacts directs et indirects des risques identifiés. Cette méthode doit, dans la mesure du possible, permettre l’évaluation des impacts humains, financiers, matériels ainsi que sur la continuité de service, des principaux risques identifiés (selon leur probabilité et leur intensité).
  + La réponse du candidat spécifie la manière d’inclure l’évaluation du coût financier de l’inaction.
  + Le candidat spécifie les données et ressources mobilisées, internes et externes.
* Le candidat décrit le calendrier de réalisation de la prestation en cohérence avec la méthode proposée.
* Le candidat décrit le ou les outils mobilisés pour répondre aux objectifs de cette étape.
* Le candidat décrit le ou les livrables envisagés pour communiquer les éléments collectés et/ou produits ; il explicite les objectifs et enjeux de communication et d’appropriation derrière chaque livrable.
* Le candidat précise les modalités[[3]](#footnote-3) de tenue :
  + du temps de cadrage avec l’équipe projet du Lab au lancement de cette étape ;
  + du temps de restitution pour conclure cette étape avec, à minima, l’équipe projet du Lab, et selon les sujets, certains référents prospective, ou autres acteurs pertinents conviés.
* Le candidat précise, à titre indicatif et non-exhaustif, le rôle et l’implication de la personne cheffe de projet pour la direction de l’administration pénitentiaire dans cette étape ainsi que les besoins d’implication des différents acteurs du projet (autres bureaux de la direction de l’administration ; directions interrégionales ; personnes de l’établissement …).
* Le candidat précise les facteurs clefs de succès.

**💬 Indications complémentaires**

* Deux niveaux de livrables sont attendus :
* Un niveau brut et documenté pour l’équipe restreinte de pilotage du projet.
* Un ou plusieurs médiums facilitant la communication et l’appropriation des données collectées et produites au cours de l’étude pour l’ensemble des acteurs engagés dans la démarche, au sens large.
* Indication sur le type de livrable attendu : analyse complète des risques et impacts par site et par risque, et selon chacune des trajectoires de réchauffement climatique ; cartographie(s) des risques.
* Les différents documents annexés au CCTP peuvent permettre au candidat d’affiner sa réponse.

### **Prestation 7** | Etape n°4 – Priorisation des enjeux et construction d’un plan d’adaptation pour les typologies de l’échantillon (sous-critère 2.2.4)

📝 *Nombre de pages indicatif : 2*

🔎 *Evalué sur : 6,25 points (sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat reformule les objectifs et enjeux de cette quatrième étape ; il spécifie les résultats et enseignements visés.
* Le candidat décrit la méthode employée et les étapes permettant la priorisation des enjeux puis la co‑construction d’un ou de plan(s) d’adaptation.
  + La réponse du candidat précise la ou les méthodes de priorisation des enjeux, en prenant en compte l’ensemble des données collectées et produites jusque-là, et en intégrant l’identification des effets de seuils et leurs impacts.
  + La réponse du candidat précise la méthode d’identification des actions d’adaptation et de mal‑adaptations déjà en cours et à venir en cas d’inaction, en lien avec les risques identifiés. Cette collecte d’élément doit permettre d’accompagner la priorisation des enjeux et d’alimenter la co‑construction des actions d’adaptation.
  + La réponse du candidat précise la ou les méthodes pour la co-construction du ou des plans d’adaptation. Le ou les plans d’action doivent intégrer une réflexion sur les établissements existants ainsi que sur les cahiers des charges des projets à venir.
  + La méthode proposée par le candidat pour la co-construction du ou des plans d’adaptation intègre une réflexion sur :
    - le type d’approche (par typologie d’établissement, par établissements de l’échantillon, par risque …) ;
    - les acteurs impliqués dans cette étape ;
    - l’identification des impacts des actions d’adaptation (impacts sur la diminution de l’exposition et/ou des vulnérabilités, co-bénéfices potentiels …) ;
    - l’évaluation de la faisabilité des différentes actions d’adaptation (moyens, coûts, freins, leviers, mesure d’impacts …).
  + Le candidat spécifie les données et ressources mobilisées, internes et externes.
* Le candidat décrit le calendrier de réalisation de la prestation en cohérence avec la méthode proposée.
* Le candidat décrit le ou les outils mobilisés pour répondre aux objectifs de cette étape.
* Le candidat décrit le ou les livrables envisagés pour communiquer les éléments collectés et/ou produits ; il explicite les objectifs et enjeux de communication et d’appropriation derrière chaque livrable.
* Le candidat précise les modalités[[4]](#footnote-4) de tenue :
  + du temps de cadrage avec l’équipe projet du Lab au lancement de cette étape ;
  + du temps de restitution pour conclure cette étape avec, à minima, l’équipe projet du Lab, et selon les sujets, certains référents prospective, ou autres acteurs pertinents conviés.
* Le candidat précise, à titre indicatif et non-exhaustif, le rôle et l’implication de la personne cheffe de projet pour la direction de l’administration pénitentiaire dans cette étape ainsi que les besoins d’implication des différents acteurs du projet (autres bureaux de la direction de l’administration ; directions interrégionales ; personnes de l’établissement …).
* Le candidat précise les facteurs clefs de succès.

**💬 Indications complémentaires**

* Les méthodologies, approches et/ou outils favorisant et facilitant l’implication des équipes techniques et des équipes de direction des établissements pénitentiaires composant l’échantillon dans cette étape seront valorisés.
* Indication sur le type de livrable attendu : analyse des risques priorisés ; fiches synthèses ; cartographie(s) ; élément(s) graphique(s) permettant la compréhension de l’évolution des expositions et vulnérabilités en fonction des actions d’adaptation.
* Les différents documents annexés au CCTP peuvent permettre au candidat d’affiner sa réponse.

### **Prestation 8** | Etape n°5 – Spécification des plans d’adaptation pour chaque établissement pénitentiaire (sous-critère 2.2.5)

📝 *Nombre de pages indicatif : 3*

🔎 *Evalué sur : 8,5 points (sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat reformule les objectifs et enjeux de cette cinquième étape ; il spécifie les résultats et enseignements visés.
* Le candidat décrit la méthode employée et les étapes permettant la projection de l’analyse des vulnérabilités aux changements climatiques pour l’ensemble des sites puis la co-conception de plans d’adaptation adaptés en réponse.
  + La réponse du candidat précise la méthode, outil(s) ou grille de lecture permettant de caractériser chaque établissement pénitentiaire par rapport aux typologies identifiées et analysées préalablement, de manière à générer une étude des vulnérabilités propre à chaque site.
  + La réponse du candidat précise méthode, outil(s) ou grille de lecture permettant d’identifier, de prioriser et d’affiner les actions pertinentes à mettre en place au regard des freins, opportunités et impacts.
  + Dans la mesure du possible, la réponse du candidat intègre une méthode ou un outil permettant de mettre en place une mesure d’impacts continue pour motiver la mise en œuvre des plans d’adaptation.
  + Le candidat spécifie les données et ressources mobilisées, internes et externes.
* Le candidat décrit le calendrier de réalisation de la prestation en cohérence avec la méthode proposée.
* Le candidat décrit le ou les outils mobilisés pour répondre aux objectifs de cette étape.
* Le candidat décrit le ou les livrables envisagés pour communiquer les éléments collectés et/ou produits ; il explicite les objectifs et enjeux de communication et d’appropriation derrière chaque livrable.
* Le candidat précise les modalités[[5]](#footnote-5) de tenue :
  + du temps de cadrage avec l’équipe projet du Lab au lancement de cette étape ;
  + du temps de restitution pour conclure cette étape avec, à minima, l’équipe projet du Lab, et selon les sujets, certains référents prospective, ou autres acteurs pertinents conviés.
* Le candidat précise, à titre indicatif et non-exhaustif, le rôle et l’implication de la personne cheffe de projet pour la direction de l’administration pénitentiaire dans cette étape ainsi que les besoins d’implication des différents acteurs du projet (autres bureaux de la direction de l’administration ; directions interrégionales ; personnes de l’établissement …).
* Le candidat précise les facteurs clefs de succès.

**💬 Indications complémentaires**

* Les méthodologies, approches et/ou outils favorisant et facilitant l’implication des équipes techniques et des équipes de direction des établissements pénitentiaires composant l’échantillon dans cette étape seront valorisés.
* Indication sur le type de livrable attendu : outil permettant la personnalisation et la visualisation d’une étude des vulnérabilités propre à chaque site ; outil permettant la personnalisation et la visualisation du plan d’adaptation propre à chaque site ; outil permettant de mesurer le ou les impacts des actions au fur et à mesure de leur mise en œuvre.
* Les différents documents annexés au CCTP peuvent permettre au candidat d’affiner sa réponse.

### **Prestation 9 – Prestation supplémentaire éventuelle obligatoire** | Etape n°6 – Accompagnement pour la réalisation d’études similaires sur les établissements pénitentiaires d’outre‑mer (sous-critère 2.2.6)

📝 *Nombre de pages indicatif : 2*

🔎 *Evalué sur : 4 points (sur 65 attribués au total)*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat reformule les objectifs et enjeux de cette sixième étape.
* Le candidat décrit la méthode employée et les étapes permettant l’accompagnement de l’équipe qui pilote l’étude et/ou de bureaux d’études locaux et/ou des établissements pénitentiaires implantés en outre-mer pour la réalisation d’études similaires sur ces territoires.
  + La réponse du candidat précise la méthode, outil(s) et format(s) permettant cet accompagnement ainsi que les objectifs visés par chacun d’eux.
  + Dans la mesure du possible, le candidat précise les données publiques et les données internes à l’entreprise candidate ou au groupement, mobilisables pour étudier les territoires d’outre-mer.
* Le candidat décrit le calendrier de réalisation de la prestation en cohérence avec la méthode proposée.
* Le candidat décrit le ou les outils mobilisés pour répondre aux objectifs de cette étape.
* Le candidat décrit le ou les livrables envisagés pour communiquer les éléments collectés et/ou produits ; il explicite les objectifs et enjeux de communication et d’appropriation derrière chaque livrable.
* Le candidat précise les modalités [[6]](#footnote-6) de tenue :
  + du temps de cadrage avec l’équipe projet du Lab au lancement de cette étape ;
  + du temps de restitution pour conclure cette étape.
* Le candidat précise, à titre indicatif et non-exhaustif, le rôle et l’implication de la personne cheffe de projet pour la direction de l’administration pénitentiaire dans cette étape ainsi que les besoins d’implication des différents acteurs du projet (autres bureaux de la direction de l’administration ; directions interrégionales ; personnes de l’établissement …).
* Le candidat précise les facteurs clefs de succès.

**💬 Indications complémentaires**

* Indication sur le type de livrable attendu : document de synthèse de la méthodologie déployée pour l’ensemble de l’étude ; document de synthèse des résultats et enseignements de l’étude menée ; conseils méthodologiques pour la poursuite de l’étude sur les territoires d’outre-mer.
* Les différents documents annexés au CCTP peuvent permettre au candidat d’affiner sa réponse.

### **Prestation 9bis – Prestation supplémentaire éventuelle facultative** | Intégration des établissements pénitentiaires d’outre-mer dans l’ensemble de l’étude des vulnérabilités aux changements climatiques (critères 1 à 4)

📝 *Nombre de pages indicatif : 4 (si choix 2)*

~~🔎~~ *~~Non-évalué~~*

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat reformule les objectifs et enjeux de cet ajout ; il spécifie les résultats et enseignements visés.
* Deux cadres de réponse technique à cette prestation sont possibles pour le candidat (choix 1 ou choix 2) :
  + **(choix 1)** Le candidat ajoute de manière distincte (exemple : utilisation d’un code couleur) un complément de réponse pour chacun des critères et prestations mentionnés dans ce CRT afin de montrer comment l’ajout des établissements pénitentiaires et sites de projet implantés dans les territoires d’outre-mer est intégré et se répercute.

Remarque : ces ajouts ne seront pas intégrés dans la notation des différents critères et prestations.

* **(choix 2)** Le candidat rédige une réponse distincte, à cet endroit du CRT, spécifiant les implications, tout au long du déroulé de l’étude, de l’ajout des établissements pénitentiaires et sites de projet implantés dans les territoires d’outre-mer :
  + sur évolution de l’équipe dédiée à la réalisation de cette étude (profil(s), CV, expériences en lien avec des territoires d’outre-mer, localisation …) ;
  + sur le pilotage et suivi d’exécution du marché (lancement de l’étude, suivi régulier et restitution finale) ;
  + sur la réalisation de l’étude des vulnérabilités des établissements pénitentiaires (existants et sites de projet), en détaillant pour chacune des étapes suivantes :
    - Etape n°1 – Analyse des risques climatiques à l’échelle macroscopique de l’ensemble des établissements pénitentiaires
    - Etape n°2 – Création d’un échantillonnage par l’identification de typologies
    - Etape n°3 – Analyse des risques et impacts des changements climatiques sur l’échantillon et selon deux trajectoires de réchauffement climatique
    - Etape n°4 – Priorisation des enjeux et construction d’un plan d’adaptation pour les typologies de l’échantillon
    - Etape n°5 – Spécification des plans d’adaptation pour chaque établissement pénitentiaire
  + sur les choix d’outils et de formats pour répondre à l’ensemble des prestations du marché ;
  + sur la maîtrise de l’emprunte carbone et la consommation de ressources de l’équipe pour répondre à l’ensemble des prestations du marché.

* Dans la mesure du possible, le candidat précise les données publiques et les données internes à l’entreprise candidate ou au groupement, mobilisables pour étudier les territoires d’outre-mer.
* Le candidat précise l’implication de l’ajout des établissements pénitentiaires et sites de projet implantés dans les territoires d’outre-mer sur le calendrier de réalisation de la mission.

**💬 Indications complémentaires**

* Indication sur le type de livrable attendu : voir les livrables listés pour chacun des critères et prestations.
* Les différents documents annexés au CCTP peuvent permettre au candidat d’affiner sa réponse.

# Sous-critère N°3 : pertinence de l’outillage (matériels et logiciels permettant de répondre à l’ensemble des prestations du marché)

📝 *Nombre de pages indicatif : 2*

🔎 *Evalué sur : 4 points* (sur 65 attribués au total)

**📌 Guide de réponse**

* Le candidat décrit le système de stockage des données qu’il utilise, son moyen et son niveau de sécurisation.
* Le candidat précise s’il dispose d’un espace partagé en ligne permettant la collaboration entre les différents acteurs et son niveau de sécurisation.
* Le candidat liste les logiciels dont il dispose et qu’il prévoit d’utiliser dans le cadre de la réalisation de ce marché. Pour chacun d’eux, il précise :
  + s’il est libre de droit ou s’il possède une licence d’utilisation ;
  + l’usage ou les usages prévus pour chacune des prestations ;
  + si une mise à disposition du logiciel ou d’un accès est prévu pour la maîtrise d’ouvrage ; si oui, il précise le ou les acteurs du projet concernés ;
  + si le logiciel a recours a un système d’intelligence artificielle (IA) dont le candidat fait usage.
* Le candidat précise les éventuels matériels et outils dont il dispose et en décrit l’usage ou les usages qu’il en fera pour la réalisation de chacune des prestations.
* Le candidat précise s’il a recours à un ou des systèmes d’IA pour la réalisation des prestations du marché et en décrit le ou les usages qu’il en fera pour les prestations concernées.

**💬 Indications complémentaires**

* Il est possible de joindre des notices techniques des outils et logiciels utilisés sans restriction du nombre de pages.

1. Se reporter aux « indications complémentaires » de la **Prestation 1** pour plus d’information. [↑](#footnote-ref-1)
2. Se reporter aux « indications complémentaires » de la **Prestation 1** pour plus d’information. [↑](#footnote-ref-2)
3. Se reporter aux « indications complémentaires » de la **Prestation 1** pour plus d’information. [↑](#footnote-ref-3)
4. Se reporter aux « indications complémentaires » de la **Prestation 1** pour plus d’information. [↑](#footnote-ref-4)
5. Se reporter aux « indications complémentaires » de la **Prestation 1** pour plus d’information. [↑](#footnote-ref-5)
6. *Ibid*. [↑](#footnote-ref-6)